Mars 2010 - n°149

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Une nouvelle intercommunalité Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Préparer la rentrée scolaire

Amélioration de l'Habitat

11ème festival des Transeuropéennes

Spectacle pour les seniors

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des seniors, personnes âgées et anciens combattants
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sans rendez-vous le samedi de 11h à 12h
et sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Martine MICHELIN
Neuvième adjointe • Chargée des affaires sociales et des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sans rendez-vous le samedi de 11h à 12h
et sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ARAPA (Association Rouennaise d'Aide Personnalisée à l'Autonomie)
Permanences le mardi de 9h à 12h et
le vendredi de 9h à 12h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Permanence le vendredi de 13h30 à 16h30

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseiller Général
Pierre Léautey
Permanence le samedi 6 mars de 9h15 à 10h30
Tél : 02 35 03 54 60

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

zoom sur

Une médaille pour récompenser le travail

Ce mois-ci, la commune reçoit les médaillés du travail, promotion 2009.
La médaille du travail récompense les salariés justifiant d'un certain nombre d'années de service.
L'attribution de la médaille donne lieu à la remise d'un diplôme et éventuellement d'une médaille et d'une prime par l'employeur.
La demande de médaille d'honneur du travail doit être faite sur un formulaire. Celui-ci est mis à la disposition des candidats, soit à la Préfecture, soit à l'Hôtel de Ville.

La demande doit être accompagnée des certificats de travail de chaque employeur. Le dossier doit être adressé au Préfet, avant le 30 avril pour la promotion du 14 juillet et avant le 15 octobre pour la promotion du 1er janvier.
Une fois par an, la commune convie les salariés du privé en fonction des listes transmises par la Préfecture, pour une amicale cérémonie en Mairie. Ainsi, le Maire accueille les médaillés du travail, promotion 2009, le mercredi 17 mars à 18h30.

sommaire

entre nous 4
16 ans : le bon âge pour le recensement militaire
Préparer la rentrée 2010/2011
Au fil de la vie
Ça se fête
Inscriptions aux accueils de loisirs

dossier 5-7
Une nouvelle intercommunalité

vie de la cité 8-10
Vote du budget, subventions
Soutien à Haïti
Coup de pouce aux propriétaires pour améliorer leur habitat !
Ces travaux qui perturbent la ville
Des sacs recyclables à la médiathèque
La musique pour tous avec les Transeuropéennes
C'est en bref

à l'affiche 11
Seniors : tous au sepctacle de Printemps !
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : Dominique Gambier / Rédacteur en Chef : Patricia Dumalanède / Assistante à la Rédaction : Elodie L'Affeter / Photos : Philippe Ruc / Mise en page : Mairie de Déville / Impression : PPS - Saint Martin du Vivier / Distribution : La Poste / Numéro tiré à 6 600 exemplaires

Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310

« Élections régionales des 14 et 21 mars »

Les lois qui régissent les modalités de financement des campagnes électorales, imposent un cadre précis à l'expression des candidats. Les journaux municipaux doivent observer la plus grande neutralité.

Dans ce cadre, *Déville Info* a choisi de ne pas procéder à la publication de l'Edito de Monsieur le Maire.

Nous ne pouvons toutefois que vous encourager à participer à ces élections régionales qui ont lieu les dimanches 14 et 21 mars de 8h00 à 18h00.

La Rédaction.

arrêt sur images

Les petits athlètes de l'accueil de loisirs maternel ont fêté l'hiver et le démarrage des jeux olympiques. La délégation dévilloise de 35 enfants âgés de 3 à 5 ans, s'est montrée brillante au cours des différentes épreuves telles que le terrible parcours de la cuillière et de l'oeuf en plastique !

Les enfants de l'accueil de loisirs primaire ont participé à de nombreux jeux, activités et ateliers sur le thème "Et ma planète, alors !". Ils ont été sensibilisés à l'écologie et la protection de l'environnement.

La rencontre entre les résidants de la Roseraie et les petits de l'accueil de loisirs maternel reste un moment attendu de tous.

L'Ecole Municipale de musique, de danse et d'art dramatique a donné Carte Blanche à ses professeurs le temps d'une représentation sur la scène du Centre Culturel Voltaire.

10 319 €, c'est le montant du chèque remis par l'Association Dévilloise aux Handicapés Physiques à Georges Salinas, coordinateur départemental de l'AFM, dans le cadre du Téléthon 2009.

16 ans : le bon âge pour le recensement militaire

Le recensement militaire concerne tous les jeunes gens et les jeunes filles, de nationalité française, âgés de 16 ans révolus.
C'est une obligation légale à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Pour les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, le recensement doit se faire dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.
Les personnes concernées doivent se présenter à l'Hôtel de Ville, service «Population» munies du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. L'attestation de recensement permet de se présenter aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : cap, bep, bac, permis de conduire, conduite accompagnée...
Les jeunes reçoivent ensuite une convocation pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) : la participation est obligatoire.
Cette journée comprend des tests d'évaluation des acquis scolaires fondamentaux, une présentation de la Défense Nationale, des divers métiers, des différentes formes de volontariat ou d'engagement civil ou militaire...

Enfin, le recensement militaire permet l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Préparer la rentrée 2010/2011

Il est temps de penser aux inscriptions scolaires des enfants pour la rentrée de septembre 2010.
Sont concernés les enfants qui s'inscrivent pour la première fois en maternelle ou en élémentaire ou qui viennent d'emménager sur la commune.
Pour s'inscrire, rendez-vous au service des affaires scolaires de l'Hôtel de Ville du **lundi 8 mars au vendredi 9 avril 2010**, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).
Les familles doivent apporter le livret de famille et une attestation de domicile.
Les affectations définitives dans les écoles sont établies selon un planning fixé dans chacun des établissements, à compter du lundi 17 mai 2010.

Renseignements :
Hôtel de Ville
Tél : 02 32 82 34 80

Janvier 2010

Bienvenue

- Lina, Naïma, Nassima BOUHMAR
- Clara, Alexandrine, Edith, Thérèse CHAUVET
- Paul, Pascal, Hubert, Joël BARETTE
- Maxence, Alain, Gérard CAUMARE
- Andréa, Claudine, Angèle PAYET- -MAUDUIT
- Jules, Gabin EBRAN
- Jeanne, Frédérique, Flora, Elodie SAYÉ
- Raphaël, Tristan, Philippe MARCEAU
- Gabriel TRUFFERT
- Yannïs, Jordan CRÉANTOR-MELON
- Eliot, Henrick, Gérard MONTIER
- Maxime, Paul LANGLOIS
- Lennie, Andrée, Ginette GOUJON
- Maxence, Jean-Claude DENIZE
- Elouane, Lindsay, Beverly LAMY
- Zohanne LESUEUR
- Arthur BRIN

Voeux de bonheur

- Jérôme VANHILLE et Elise DESCAMPS

Condoléances

- Marie Josèphe ANNE veuve LELIÈVRE
- Fernande SAUVAGE veuve POUGNET
- Suzanne LANGLOIS veuve DURAND
- Claude LECLERC
- Henriette DELAMARE veuve MÉNARD
- Paulette BRIANT veuve PICART
- Michel POULLET
- Paulette MORIN veuve CRAMESNIL
- Alexandre MASSE
- Neven BUECHEIM

ça se fête

- Wyatt Lecomte et Flore Léger vont être parrainés civilement à l'Hôtel de Ville, le samedi 20 mars 2010.

à savoir...

Inscriptions aux accueils de loisirs

Du lundi 5 au vendredi 16 avril, les enfants sont en vacances. Pour qu'ils s'amusent pendant ces deux semaines, n'oubliez pas de les inscrire aux accueils de loisirs.
Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle Crétay.
Les enfants de 6 à 14 ans sont accueillis à l'accueil de loisirs situé rue Thiault.
Les inscriptions se déroulent, rue Thiault, du lundi au vendredi de 14h à 17h, jusqu'à 15 jours avant chaque début de session.
Tél : 02 35 75 74 04

Une nouvelle intercommunalité

La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe remplace l'agglo de Rouen depuis le 1er janvier 2010. La CREA regroupe 71 communes et 493 382 habitants.
Pour cette nouvelle communauté : un projet à construire autour de la solidarité ! De nombreuses actions vont être mises en place dans les domaines économique, culturel, environnemental et social. Ces compétences sont mises en oeuvre au service des habitants pour améliorer les conditions de vie de chacun et rendre plus solides et efficaces les services rendus.

"L'union fait la force"

Depuis le 1er janvier 2010, la communauté d'agglomération rouennaise n'existe plus. Une nouvelle intercommunalité est née : la CREA.
La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe est le résultat de l'union de 4 communautés et 71 communes. 1ere agglomération et 8ème territoire de France par sa taille, la CREA compte près de 500 000 habitants.
Ce regroupement va permettre de renforcer l'attractivité du territoire et d'offrir de meilleurs services aux habitants dans les domaines des transports, du logement, de l'emploi, de l'environnement, de la culture...

zoom sur

La CREA en quelques chiffres

La CREA :
71 communes
493 382 habitants

1ère communauté d'agglomération française par la taille

8ème territoire en France par la taille

45 vice-présidents

167 délégués communautaires

1 000 agents

Les communautés

Rouen :
45 communes
411 721 habitants

Elbeuf :
10 communes
56 892 habitants

Seine-Austreberthe :
14 communes
18365 habitants

Le Trait / Yainville :
2 communes
6 404 habitants

Des compétences au service des habitants

Les services de la CREA vont progressivement améliorer le quotidien des Dévillois.

Des actions vont être

Emploi et développement économique

La fusion des quatre communautés va permettre de renforcer l'attractivité économique du territoire. Différents moyens vont être mis en place pour favoriser l'emploi, l'insertion et le développement économique :
création et entretien de parcs d'activités pour faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire, création d'un guichet unique pour les services aux entreprises, soutien aux projets de crèches, de conciergeries et de plans de déplacement entreprises et inter-entreprises, renforcement des liens entre les entreprises et la recherche.

Transports en commun

La CREA souhaite apporter de nouveaux moyens pour développer les transports en commun tout comme les modes de déplacement, tel que le vélo. Améliorer la qualité du service et adapter l'offre aux besoins des habitants sont les objectifs de la nouvelle intercommunalité. D'ici la fin de l'année, un titre de transport unique devrait être créé et être utilisable sur l'ensemble du territoire de la CREA.
Ces projets vont permettre à la commune et ses habitants de s'ouvrir davantage à la communauté.

Développement durable

La création de cette grande communauté va permettre de mettre en commun des moyens pour protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants :
protection et valorisation des espaces naturels, éducation à l'environnement, prévention des risques, réduction de l'impact écologique des transports, meilleure maîtrise de la collecte et de traitement des déchets, protection des ressources en eaux, assainissement...

menées par la CREA en faveur du développement écologique.

Allo communauté

Une question ? Un problème ?

La Communaute répond à vos questions sur les transports, l'eau, les déchets, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, appel gratuit depuis un poste fixe :

0 800 021 021

Site Internet

Retrouvez également toutes les informations sur le site Internet de la CREA :

www.la-crea.fr

Collecte et traitement des déchets

Les moyens humains et techniques sont mis en commun. La CREA va pouvoir améliorer l'efficacité de la collecte des déchets.

En plus d'assurer la collecte des déchets, la CREA s'occupe aussi de la distribution des sacs et des bacs, de l'entretien du matériel et des installations.

Pour les Dévillois, cette nouvelle organisation de la collecte de déchets va permettre de répondre davantage à leurs besoins. Une fois les nouvelles habitudes adoptées, le service sera harmonisé à l'échelle du territoire.

Actions culturelles

Les Dévillois vont continuer à profiter des grands équipements sportifs et culturels implantés sur le territoire. Ils bénéficieront des différentes actions culturelles proposées par les communes de la CREA.

La communauté veut permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture, notamment à travers les spectacles gratuits des Transeuropéennes, le Festival Normandie Impressionniste ou les concerts de l'orchestre pop symphonique...

La CREA s'appuie sur son patrimoine naturel et historique et assure la promotion du territoire et des sites touristiques.

Logement

La CREA met en place une politique de l'habitat pour construire un territoire équilibré et agréable à vivre.

La communauté veut favoriser l'accès à des logements abordables pour les personnes défavorisées et les étudiants. Elle va mettre en place des programmes d'aides pour la réhabilitation de logements insalubres, l'adaptation des logements pour les personnes à mobilité réduite ou encore l'amélioration thermique.

La CREA, c'est aussi...

La communauté de l'agglomération va proposer d'autres actions dans différents domaines :

la mise en place d'une eau de qualité à un prix raisonnable, la mise aux normes des équipements en matière d'assainissement, l'aménagement de l'espace avec un plan local de l'habitat, une politique de la ville, des aides spécifiques aux petites communes et la réalisation de grands projets (Seine Ouest, Palais des sports, Hangar 2, le 106, Seine Sud).

zoom sur

Budget de la CREA : 5 ressources pour l'alimenter

- La contribution versée par l'Etat appelée "Dotation Globale de Fonctionnement",
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour financer une partie de la gestion des déchets (collecte et traitement),
- La contribution "Transport" versée par les entreprises et les administrations (de plus de neuf salariés) du territoire pour financer les transports en commun,
- La contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle),
- Le produit des factures d'eau.

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2010

Vote du budget, subventions

Le point principal à l'ordre du jour était bien sûr, le vote du budget. Nous en avons déjà présenté les grandes lignes (voir Déville Info de Février). Cette année encore les taux d'imposition n'augmenteront pas. A noter que ce budget a été voté à l'unanimité.

Le début de l'année est aussi l'occasion de voter les subventions aux associations dont la demande est parvenue en Mairie. En dépit de la conjoncture, toutes les subventions sont maintenues au niveau de l'an dernier.

La commune met à disposition des écoles, du personnel municipal pour les activités sportives et pour la natation : cette aide intéressante pour les écoles fait l'objet de deux conventions avec l'Education Nationale. Ce Conseil a été aussi l'occasion d'adopter le projet éducatif local qui organise les activités périscolaires, les garderies et les accueils de loisirs. Un service de qualité, agréé par le ministère de la jeunesse et des sports !

Diverses délibérations ont été adoptées à propos des projets liés au logement. En particulier, à partir du 1er mars, les propriétaires des logements les plus anciens pourront par convention, recevoir des subventions pour rénover, isoler, mettre aux normes les logements qu'ils habitent ou qu'ils louent. Cette disposition, pour une durée de 5 ans, est financée par la CREA, le Département, l'agence nationale pour l'habitat et la CDC. Une permanence accueillera chaque mercredi après-midi en Mairie les propriétaires qui le souhaitent, pour les aider à préciser leur projet. Nous y revenons en page 9.

A noter que toutes ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité.

Soutien à Haïti

La catastrophe à Haïti a, comme partout, bouleversé beaucoup d'habitants de Déville.

La Municipalité a souhaité apporter sa part à la solidarité qui s'est mise en place.

Elle a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 1000 euros à l'association « Initiative Développement ». Cette association, avec l'appui d'une quinzaine d'expatriés, accompagne des projets de développement dans le Nord Ouest de l'île, qui est confronté aujourd'hui à un grand nombre de réfugiés venant de Port au Prince.

Renseignements : Initiative Développement - Tél : 05 49 60 89 66
blog : http://www.wix.com/cachacao/Urgence-Haiti

Tribunes de l'opposition

L'opposition a éclaté en deux groupes. Nous n'avons pas reçu la tribune de l'UMP. Nous ne publions donc que celle du "Nouveau Centre".

Le Centre Démocrate Humaniste, nouveau groupe d'opposition vous présente ses meilleurs vœux.

Nous voulons être rassembleur autour de valeurs humaines, de projets innovants.

Nous n'irons pas sur le terrain des querelles de personnes ou d'idéologie.

Nous voulons vous assurer notre proximité avec nos différences et sensibilités dans le respect.

A cet effet, nous mettons à votre disposition une permanence mensuelle afin de recueillir vos attentes.

Pour nous contacter : gcdh@free.fr

arrêt sur images

Les membres de la cible dévilloise se sont réunis pour partager la galette des rois.

Le comité de jumelage a également convié ses membres pour tirer les rois.

C'est en chansons que les Aînés ont fêté les rois. Après le spectacle "les années nostalgie", les Seniors ont partagé la galette et ont participé à une animation dansante.

c'est en bref...

Elections régionales

Les élections régionales se déroulent les dimanches 14 et 21 mars. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

Cartes électorales

Des cartes électorales sont envoyées au début du mois de mars, à tous les nouveaux électeurs : personnes venant d'une autre commune, jeunes inscrits d'office, personnes ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune.

Renseignements :
Hôtel de Ville - service « Population »
Tél : 02 32 82 34 80

Urbanisme

Coup de pouce aux propriétaires pour améliorer leur habitat !

La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Autreberthe (CREA), a lancé en décembre dernier, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Renouvellement Urbain » (OPAH - RU) pour une durée de 5 ans dans la Vallée du Cailly.

Une partie de la commune (autour de la route de Dieppe) est concernée par cette opération. Celle-ci permet aux propriétaires, occupants ou bailleurs, de bénéficier de subventions pour entreprendre des travaux de rénovation (mise aux normes, économies d'énergie, adaptation du logement aux handicapés ou personnes âgées...).

La CREA, l'Agence Nationale de l'Habitat et le Département de la Seine Maritime apportent leurs participations financières à cette opération.

Conditions pour bénéficier de subventions :

- le logement doit être construit depuis plus de 15 ans,
- les travaux doivent être exécutés par des entreprises,
- les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.

Les propriétaires occupants : sous conditions de ressources, peuvent bénéficier de subventions allant de 20 à 50% du montant des travaux.

Les propriétaires bailleurs : les subventions peuvent aller de 30 à 80% du montant des travaux.

Une équipe (RSA/SEMAD) est à la disposition des propriétaires, gratuitement, pour fournir des conseils techniques et financiers, ainsi que monter les demandes de subventions et les suivre auprès des différents partenaires.

Pour obtenir des renseignements sur les modalités d'attribution de ces subventions, les travaux éligibles et savoir si le logement se situe dans le périmètre opérationnel :

Permanence à la mairie de Déville (à partir du 3 mars 2010): **tous les mercredis de 14h45 à 15h45**

ou **sur rendez vous** :

Isabelle Vauchel ou Pierre-Yves Clément

Tél : 02 32 81 86 72

E-mail : Opahru-cailly@rouen-seine.fr

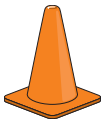

Ces travaux qui perturbent la ville !

Les intemperies hivernales ont provoqué la formation de nombreux “nids de poule” et autres trous. Explications :

L'hiver, la chaussée se remplit d'eau. Celle-ci est absorbée sous l'enrobé et gonfle avec le gel. Des fissures se forment. L'enrobé craque avec le dégel et la remontée des températures. La route est abîmée et le passage des véhicules accentue le phénomène. De plus, le salage des routes, suite à la neige, a également contribué à dégrader les chaussées.

Les agents des services techniques ont balisé les dégâts majeurs pour assurer la sécurité des riverains et des automobilistes. Les rues Lyautey, Broucq, Doumer, Duflo et Hue sont traitées en priorité.

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en décembre 1993 et janvier - février - mars 1994 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville.

Collecte des déchets

Ordures ménagères : mardi et vendredi

Déchets recyclables : mercredi

Verre : apport volontaire

Déchets végétaux : tous les mercredis à partir du 17 mars.

Bourse aux vêtements

L'association des Familles de France organise une bourse aux vêtements.

Dépôt (réservé aux adhérents) : mardi 16 mars de 9h à 18h

Vente ouverte à tous : mercredi 17 mars de 9h à 18h

Reprise : vendredi 19 mars de 9h à 11h30

Possibilité d'adhérer sur place.

Banque alimentaire

Les bénévoles de la banque alimentaire sont présents les 26, 27 et 28 mars aux portes des grandes surfaces pour la collecte de denrées alimentaires.

Collecte de sang

L'établissement français du sang organise une collecte vendredi 12 mars de 15h à 18h30 devant le gymnase Guynemer.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et ne pas être à jeun. Pour un premier don, une pièce d'identité est demandée.

Renseignements :

Etablissement français du sang - Normandie à Bois Guillaume

Tél : 02 35 60 06 39

www.dondusang.net

arrêt sur images

Parents, personnels de la Maison de la Petite Enfance et élus se sont retrouvés pour le conseil de crèche. Un moment d'échange et de discussion autour de la vie à la Maison de la Petite Enfance.

Inauguration du nouveau centre conseil des Cuisines Schmidt.

70 jeunes ont disputé les 180 matches des championnats régionaux de badminton organisés au gymnase Anquetil.

L'association Ensemble a tenu son assemblée générale et dressé le bilan de l'année écoulée.

Vous l'avez certainement croisé dans les rues de la commune : voici le nouveau camion des Services Techniques.

à savoir...

Des sacs recyclables à la médiathèque

Les usagers de la médiathèque Anne Frank emportent désormais leurs livres et cds dans des sacs en papier biodégradable et recyclable. Les 5 000 sacs en papier kraft aux couleurs de la commune ont été fabriqués par l'entreprise Manosac de Maromme pour un coût de 2 439 €.

Culture

La musique pour tous avec les Transeuropéennes

Pour cette 11ème édition, les Transeuropéennes proposent, du 12 au 27 mars, plus de 170 manifestations gratuites dans les 71 communes de la CREA.

Ce festival permet de découvrir les cultures d'Europe. Musique, théâtre, danse, arts visuels... les formations artistiques viennent de 17 pays européens.

Cette année, les transeuropéennes sont placées sous le signe de l'Impressionnisme.

Mardi 23 mars à partir de 20h30, le Centre Culturel Voltaire accueille le Conservatoire de danse de Malaga d'Espagne suivi de l'Ensemble Extension.

Les danseuses du Conservatoire nous offrent leur talent et leur virtuosité à travers la danse flamenco. Elles nous font voyager sur des musiques de Jean-Sébastien Bach, Manuel De Falla ou autres «bulerias» issues du répertoire populaire.

L'Ensemble Extension se compose d'étudiants de l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III de Monaco. Il est habituellement conduit par Gustavo Beytelmann, musicien argentin spécialiste du tango.

Une belle soirée à ne pas manquer !

L'entrée est gratuite, dans la limite des places disponibles.

La réservation est fortement conseillée au 02 35 52 93 93, du 1er au 25 mars, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Renseignements
Tél : 02 35 52 93 93
www.la-crea.fr

c'est en bref...

"Réussite Bac"

La LMDE propose aux lycéens de première et de terminale un nouveau site Internet "Réussite Bac". Ce site propose un programme complet et gratuit pour accompagner le lycéen et répondre à ses préoccupations.

Inscription gratuite et sans engagement sur **www.reussite-bac.com**

Courtoisie au volant

Jeudi 25 mars, c'est la journée nationale de la courtoisie sur la route. "Roulez zen , conduisez courtois" pour agir contre l'insécurité routière !

Appel à la générosité autorisé

Du lundi 8 au dimanche 14 mars : campagne nationale de lutte contre le cancer de la Ligue contre le cancer, avec quête les 13 et 14 mars.

Du lundi 15 au dimanche 21 mars : semaine nationale des personnes handicapées physiques avec quête les 20 et 21 mars.

Du lundi 22 mars au dimanche 4 avril : quête pour les journées "ensemble contre le sida".

Auto scooters

Les auto scooters sont installés sur la place du marché jusqu'au 15 mars.

Seniors

Seniors : tous au spectacle de Printemps !

Pour fêter l'arrivée du Printemps, la commune invite tous les seniors à un spectacle.

Cette représentation se déroule mardi 30 mars 2010 à 15h au Centre Culturel Voltaire.

Sur scène, la troupe du Spectacle des Vrais Branchés présente "Entre humour et tendresse, Monsieur Bourvil". Les artistes revisitent les grands moments de la vie et l'oeuvre de "Monsieur Bourvil" : un spectacle drôle et émouvant !

Une friandise est offerte aux seniors à la fin de la représentation.

Pour assister au spectacle et partager ce moment de convivialité, les seniors doivent s'inscrire lundi 15 mars de 9h à 12h et de 14hà 16h, salle A de la rue Jules Ferry.

Renseignements :

Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

"Portes ouvertes" du Lycée de la Vallée du Cailly

Samedi 6 mars, le lycée de la Vallée du Cailly organise ses "Portes ouvertes" de 9h30 à 12h, pour les futurs élèves de seconde et étudiants en BTS.

Centre Médico Social

Le CMS est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il est fermé le 2ème ou 4ème lundi matin de chaque mois.

Prochaine fermeture : lundi 8 mars.

Tél : 02 35 74 17 04

rendez-vous

Mars

Du mardi 2 au samedi 20
Médiathèque Anne Frank
Exposition "Aile comme Lettre"

Samedi 6 à 15h30
Médiathèque Anne Frank
Lecture concert pour la journée de la femme

Samedi 6 à 21h15
Gymnase Anquetil
Handball
Convention Oissel Déville 1 / Boulogne Billancourt

Dimanche 7 à 15h30
Centre Culturel Voltaire
Concert de l'Orchestre Symphonique de Déville et l'ensemble vocal "Cailly"

Dimanche 7 à 16h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1 / Le Roumois

Mercredi 10 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Atelier de calligraphie pour enfants

Vendredi 12 de 15h à 18h30
Place du Marché
Collecte de sang

Samedi 13 à 10h
Médiathèque Anne Frank
Atelier de calligraphie pour adultes

Samedi 13 à 19h30
Centre Culturel Voltaire
Soirée bavaroise de l'Orchestre Symphonique de Déville et son ensemble vocal

Dimanche 14 de 8h à 18h
Elections régionales 1er tour

Dimanche 14 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / FC Dieppe

Dimanche 14 à 15h30
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1 / Aplemont

Lundi 15 de 9h à 12h et 14h à 16h
Salle A - rue Jules Ferry
Inscriptions au spectacle de printemps pour les seniors

Mercredi 17 à 18h30
Hôtel de Ville
Réception des médaillés du travail

Mercredi 17 à 20h
Centre Culturel Voltaire
Doolin' concert de musique irlandaise
1ère partie avec l'Ecole Municipale de Musique
Tarifs : 12/15€

Jeudi 18 à 12h30
Halle du Pont Roulant
Déjeuner de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Samedi 20 à 15h30
Médiathèque Anne Frank
Lecture spectacle "couleur femmes"

Dimanche 21 de 8h à 18h
Elections régionales 2ème tour

Dimanche 21 à 13h30
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1 / ASPTT Rouen

Dimanche 21 à 15h et 17h
Centre Culturel Voltaire
Avant toi, y avait pas rien, spectacle très jeune public et familial
Tarif : 3 €

Dimanche 21 à 15h30
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1 / Saint Jacques sur Darnétal

Dimanche 21 à 16h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1 / ALCL

Lundi 22 à 16h15
Ecole Crétay
Carnaval

Mardi 23 à 20h30
Centre Culturel Voltaire
Transeuropéennes
Entrée gratuite

Jeudi 25 à 12h30
Halle du Pont Roulant
Déjeuner de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Jeudi 25 à 20h30
Hôtel de Ville
Conseil Municipal
Séance ouverte au public

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28
Portes des grands surfaces
Collecte de la Banque Alimentaire

Samedi 27 à partir de 10h30
Médiathèque Anne Frank
Club de lecture

Dimanche 28 à 15h
Centre Culturel Voltaire
Madame Marguerite
comédie
Tarifs : 25/29€

Dimanche 28 à 8h30
rue Jules Ferry
Randonnée
"Forêt de Maulévrier"

Dimanche 28 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Pont de l'Arche

Mardi 30 à 15h
Centre Culturel Voltaire
Spectacle de printemps offert par la commune aux seniors

Mercredi 31 à partir de 14h30
Médiathèque Anne Frank
Heure du conte et atelier avec l'association Caill'Ymagine

Mercredi 31 à 20h30
Salle le Cailly
Assemblée générale du comité de jumelage

INSCRIPTIONS Scolaires

2010-2011

Cette étape concerne tous les enfants qui s'inscrivent pour la première fois en maternelle ou en élémentaire ou qui viennent d'emménager sur la commune.

DÉVILLE lès ROUEN

Hôtel de Ville
Service des Affaires Scolaires

du lundi 08 mars au vendredi 09 avril 2010
8h30-12h30 / 13h30-17h (16h30 le vendredi)

Se munir du livret de famille
et d'une attestation de domicile

A partir du lundi 17 mai 2010
Admissions définitives selon un calendrier établi par chacune des écoles

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, février 2010